

DATE
10 JUILLET 2019

CONCERNE
TRAVAUX TRAMLAAN

TRAVAUX DE CANALISATIONS ET REAMENAGEMENT TRAMLAAN

Tramlaan fermé à la circulation à partir du 6 août 2019

Chère madame, cher monsieur,

Depuis fin avril, la Werkvennootschap effectue des travaux à l'intersection du boulevard de la Woluwe (R22) et de la chaussée de Louvain (N2). Ces travaux font partie du projet de création de la **piste cyclable F202** qui reliera Kraainem à Zaventem sur le boulevard de la Woluwe.

Parallèlement à l'aménagement de la piste cyclable, nous achevons également la rénovation du boulevard de la Woluwe R22. Par ailleurs, les croisements avec la chaussée de Louvain (côté Bruxelles) et le Tramlaan seront également réaménagés.

Circulation sur 1 voie dans chaque direction et points de tournage sur la R22

Dans la semaine du 5 août 2019, le trafic sera réduit à une voie dans chaque direction sur le tronçon à l'est du boulevard de la Woluwe R22. Des points de tournage (pour faire demi-tour) seront également aménagés au nord et au sud de la zone de travaux. Pour l'essentiel, les mêmes mesures de circulation seront introduites que lors des travaux précédents du boulevard de la Woluwe R22.

Rénovation complète de Tramlaan d'août 2019 à avril 2020

En redirigeant le trafic, les travaux sur le tronçon ouest du boulevard de la Woluwe commenceront aussi immédiatement, **y compris l'intersection avec le Tramlaan et sur le Tramlaan elle-même**. Nous installerons en



effet un réseau distinct de canalisations entre la R22 et la Rue de la Petite Montagne, pour ensuite réaménager le Tramlaan en profondeur. Ces travaux dureront jusqu'en avril prochain.

Tramlaan sera fermée à la circulation pendant les travaux

À partir du mardi 6 août et jusqu'à la fin des travaux, le Tramlaan ne sera plus accessible au trafic. Pour installer le réseau de canalisations, nous devons ouvrir la chaussée et travailler sous terre. Par la suite, l'infrastructure routière sera reconstruite (fondations, bordure, piste cyclable, trottoir, chaussée, lignes de circulation). **La circulation dans la zone de travaux ne sera pas possible pendant ces travaux.** Les habitations et garages ne seront donc PAS accessibles en voiture.

Parking pour les résidents et 'point d'info' pour vos questions

Les véhicules seront interdits de passage dans le Tramlaan pendant les travaux routiers et de canalisations, ce qui signifie que le stationnement dans la rue ne sera pas possible. Nous vous demandons donc de garer votre voiture autre part. **Pendant la durée des travaux, vous pourrez vous garer sur la Place de la Station / Statieplaats sous le viaduc de la E40.** Vous y trouverez également les bureaux de chantier (containers verts). **Les résidents qui souhaitent poser des questions** à propos, par exemple, d'un déménagement ou d'une livraison, **peuvent s'adresser au POINT D'INFORMATION.**

Détour pour Tramlaan et sens unique pour la Tramstraat

Le Tramlaan étant en travaux du mois d'août de cette année au mois d'avril de l'année prochaine, nous prévoyons un **détournement de la circulation vers et depuis le R22 via la Bevrijdingslaan et la chaussée de Louvain.** Afin d'éviter les embarras de circulation, la Tramstraat sera à sens unique de la chaussée de Louvain à la Bevrijdingslaan. Une exception s'applique aux transports en commun : les bus resteront autorisés dans les deux sens dans la Tramstraat.

'De Werkvennootschap' vous présente ses excuses pour la gêne occasionnée et vous remercie de votre compréhension.

Cordialement,
Tom Buntinx
Conseiller en accessibilité de De Werkvennootschap

DE WERKVENNOOTSCHAP
BOULEVARD SAINT-LAZARE 4-10
BE-1210 BRUXELLES
+32 2 793 09 93
WWW.DWV.VLAANDEREN